

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 68 / 9 septembre 2010



NE PAS LÂCHER

Quelle suite donner à cette nouvelle démonstration de l'opposition massive des salariés au projet de casse de notre système de retraites ?

A coup sûr, une suite de très haut niveau, qui déjoue les tentatives de division entre syndicats, et qui ne laisse pas de prise à l'acceptation de pseudo concessions.

Il faut de nouvelles sources de financement pour assurer l'équilibre du système, mais ce n'est pas dans la poche des salariés, en les faisant travailler toujours plus longtemps et plus dur, qu'il faut puiser l'argent.

Nous n'ignorons pas les difficultés. Nous savons bien que les fins de mois sont difficiles pour beaucoup, et que donc des hésitations se font jour.

Mais que vaut-il mieux : perdre quelques jours de salaire aujourd'hui, ou perdre deux ans supplémentaires au travail pour finalement voir sa pension rognée le reste de sa vie par le nombre d'annuités exigées et la décote qui va avec ?

L'avenir de nos retraites, c'est aujourd'hui qu'il se décide, pas en 2012. Faire le pari de la non-réélection de Sarkozy est risqué, et rien ne garantit qu'un-e autre candidat-e remettrait alors en cause la réforme.

L'un des thèmes de campagne du candidat Sarkozy était qu'il fallait « travailler plus » (Le « gagner plus » c'est déjà de l'histoire ancienne). Au delà de l'âge de la retraite, c'est aussi toute la question du temps de travail qui est posée : céder sur les retraites, c'est se mettre en position de faiblesse sur la durée hebdomadaire de travail et sur les congés (35 heures et RTT) qui sont dans le collimateur du Medef et des défenseurs de ses intérêts au pouvoir.

C'est maintenant ou jamais qu'un effort est nécessaire : donc, on continue pour les uns, on s'engage pour les autres.

Avec confiance et persévérance.

PUBLICITE GRATUITE

Réussir, sans bourse publicitaire délier, à faire parler de soi chaque jour dans la presse n'est pas à la portée de toutes les entreprises.

L'Oréal l'a fait.

Il y a les liens révélés avec un ancien ministre du Budget, actuellement ministre du Travail, également ex-trésorier de l'UMP, et dont l'épouse a géré la fortune de l'actionnaire principale. Mais ce n'est pas tout.

Dominique Dord, le nouveau trésorier du parti présidentiel en remplacement d'Eric Woerth, y a travaillé, tout comme d'ailleurs Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale.

La société a également contribué au débat sur les retraites. Le magazine Capital donnait en juillet le palmarès des « retraites chapeaux », c'est à dire les rentes payées directement par l'entreprise que s'accordent pour leur vieux jours les patrons des grosses sociétés : première place pour Lindsay Owen-Jones, PDG de L'Oréal, avec 3,3 millions d'euros par an, soit 81,4 millions provisionnés à cet effet !

3,3 millions par an, c'est un peu plus de 9 000 euros...par jour.

Voilà où passe, sans vergogne, le produit du travail des salariés, quand il ne va pas dans la poche des actionnaires, qui s'empressent d'en reverser une partie au trésorier du parti présidentiel.

Le monde est petit...

PETITES AFFAIRES ENTRE AMIS

Quel est l'événement qui, en début de mois, a nécessité la présence de 10 ministres ou secrétaires d'État ? Si vous répondez les difficultés de la rentrée scolaire avec les milliers de postes non remplacés dans l'Éducation Nationale, les classes surchargées ou supprimées, l'augmentation des frais scolaires, les nouveaux enseignants sans formation pédagogique, vous avez perdu.

Non ! c'est l'Assemblée Générale du patronat français qui a justifié cette mobilisation exceptionnelle du gouvernement. Mais au fond, à cela rien d'étonnant puisqu'en 2007, Nicolas Sarkozy avait consacré la rupture en étant le premier Président de la République à assister à l'Université d'été du MEDEF.

Les Ministres sont venus entendre Laurence Parisot demander l'achèvement rapide de la réforme des retraites et la mise en chantier sans délai de celle de la protection sociale, pour sauver du péril de la crise les grandes entreprises.

Mais les temps ne sont pas si difficiles pour les actionnaires. Le 1er septembre, nous avons appris que le bénéfice des 40 premières entreprises françaises s'élevait à 41,5 milliards pour les 6 premiers mois de l'année, en hausse de 85 % par rapport à 2009.

Cette même semaine, il a été confirmé que le chômage se maintenait à 9,3 % un de ses plus hauts niveaux historiques avec un taux de 23 % pour les jeunes de moins de 25 ans. Le rapport annuel de la Fonction publique a quant à lui confirmé que 86.000 emplois avaient été supprimés dans la fonction publique d'État entre 2004 et 2008, où la précarité était passée de 14,5 à 16,5 % des effectifs.

PRÉCARITÉ JUSTEMENT...

La CGT Fonction Publique a pris l'initiative d'une pétition demandant l'adoption d'une loi de titularisation des personnels contractuels et vacataires employés sur des missions permanentes. Une version papier circule dans les services. Elle peut également être signée en ligne à partir du site du syndicat CGT Finances Publiques (accessible via Eole ou Magellan)



DÉONTOLOGIE

Dans les stages de déontologie, on nous présente quelques situations « limites ». Avec l'esprit constructif qui est le nôtre, nous suggérons d'y adjoindre à l'avenir le cas réel que voici :

Un TPG à la retraite peut-il embrasser une carrière d'avocat et avoir une activité de conseil, qui plus est dans un département où il a exercé ses responsabilités ?

Dans un courrier adressé au personnel de la Trésorerie Générale, JL. Beneton annonçait sans vergogne aucune cette reconversion. Dans un entretien à Presse-Océan en juillet, il laisse entendre que ce serait dans le Maine-et-Loire. Certainement un département de patrons battus, veufs ou orphelins qui attendent leur défenseur.